



## **RADIATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE AU REGIME MICRO SOCIAL**

---

Date : 01/06/2022

Service émetteur : Centre de Formalités des Entreprises - CMA Grand Est

---

### **Formulaires :**

- [Formulaire P2-P4](#) – dûment rempli et signé, en deux exemplaires

Dans le cas où le dossier est transmis par un mandataire, joindre le pouvoir

### **Documents pour la société :**

Il est demandé aux commerçants non sédentaires de remettre au CFE la carte de CNS.

- Carte professionnelle (en original) – (si vous en disposez)
- Si la cessation d'activité fait suite à la vente d'un fonds :

2 exemplaires du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

### **Tarifs (à vérifier auprès du Centre de Formalités avant règlement) :**

- Règlement obligatoire à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat : Gratuit
- Règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce : Gratuit